

Image not found or type unknown



Une infirmière devenue amie peut elle hériter

Par **alexj**, le **29/04/2016** à **08:04**

Bonjour

Une grande tante est décédée sans que nous en soyons avertis. J'apprends que la personne qui a hérité, a été pendant quelques temps son infirmière avant de devenir une "amie". Elle l'aurait soignée pour la maladie qui l'a emportée. Ce lien d'amitié annule t il le lien médical ? et lui donne t il le droit d'hériter ?

cordialement

Alex